

## MAI 2019

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1 	2  <i>Zumba 19h</i>	3	4 <b>Messe 19h</b>
5	6 Séance du conseil 20h00	7	8 	9  <i>Zumba 19h</i>	10	11 <b>Messe 19h</b>
12	13	14	15 	16  <i>Zumba 19h</i>	17	18 <b>** Compost**</b> <b>Messe 19h</b>
19	20 Bureau fermé 	21	22 	23  <i>Zumba 19h</i>	24	25 <b>Messe 19h</b>
26	27	28	29 	30  <i>Zumba 19h</i>	31	1 <b>Confirmation</b> à Yamaska <b>Messe 19h</b>

## JUIN 2019

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
2	3 Séance du conseil 20h00	4	5  ZUMBA annulé	6	7	8 <b>Messe 19h</b>
9	10	11	12 	13	14	15 <b>Messe 19h</b>
16	17	18	19 <i>Zumba 19h</i> 	20	21	22 <b>Messe 19h</b>
23  30	24 Bureau fermé 	25 	26 	27  <i>Zumba 19h</i>	28	29 <b>Messe 19h</b>

# Le Bulletin Majellois



Volume 14 numéro 3 - mai-juin 2019

### Des nouvelles de votre Conseil municipal...

Une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou l'attribution de contrats a été adoptée. Vous retrouverez cette procédure ainsi que le formulaire des plaintes sur notre site Internet dès le 18 mai 2019.

Soucieux de protéger les infrastructures municipales, un contrat a été donné à Lignes Maska afin de procéder au scellement de certaines fissures sur les chemins de la Municipalité. Les travaux seront effectués en septembre prochain. Le contrat pour la réparation des nids-de-poule a quant à lui été remis au Groupe 132. Les travaux seront effectués avant le 24 juin prochain.

Le nettoyage du rang St-Antoine sera effectué par Les Entreprises Clément Forcier prochainement. Veuillez respecter votre environnement et évitez d'envoyer votre pelouse dans la rue afin de conserver les lieux publics propres. **La propreté c'est l'affaire de tous !**

Le contrat pour l'entretien des espaces verts a été renouvelé au même montant avec M. Jonathan Beaubien pour l'été 2019 tandis que le fauchage des abords de route sera effectué par M. Camille Gamelin vers le 24 juin ainsi que vers la mi-août.

Un luminaire sera aussi ajouté au stationnement ainsi qu'une borne de recharge pour les voitures électriques. Vous trouverez les détails du projet un peu plus loin dans ce bulletin.

Une demande d'aide financière a été déposée au Fond de développement des Territoires afin d'améliorer la sécurité sur les routes. C'est ainsi que trois nouveaux luminaires seront installés sur nos routes afin d'améliorer la sécurité des citoyens et des usagers de la route.

### Subventions 9-1-1 volet 1 et volet 2

Suite à deux subventions reçues de la Sécurité civile pour le programme 9-1-1 volet 1 et volet 2, vous recevrez prochainement une invitation à vous inscrire à l'Alerte municipale de Saint-Gérard-Majella. N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez besoin d'information complémentaire sur la procédure d'inscription. Les membres du Conseil ont résolu de procéder à l'installation de plaquettes afin de bien identifier les numéros civiques pour toutes les résidences du territoire de la Municipalité. Vous recevrez de l'information à ce sujet dans une prochaine correspondance. En terminant, une génératrice sera installée au Centre de services municipaux. Ce projet est en parti subventionné par la subvention du 9-1-1 volet 2 de la Sécurité civile afin de répondre aux mesures d'urgence lors de sinistre et de pouvoir ouvrir le Centre en cas de panne ou de sinistre.

Je termine en vous souhaitant un merveilleux printemps!

*Georges-Henri Parenteau, maire*

## Centre de services municipaux

444, rang St-Antoine  
Saint-Gérard-Majella (Québec) J0G 1X1  
Téléphone : 450 789-5777  
Télécopieur : 450 789-0065

Courriel : [direction@saintgerardmajella.ca](mailto:direction@saintgerardmajella.ca)  
Site web : [www.saintgerardmajella.ca](http://www.saintgerardmajella.ca)  
Facebook : Municipalité Saint-Gérard-Majella

### HORAIRE

Lundi, mardi et mercredi de 8h à 16h  
Vendredi de 8h à 12h

## Membres du conseil municipal 2017-2021

### Maire

Georges-Henri Parenteau 450 789-2617 [mairie@saintgerardmajella.ca](mailto:mairie@saintgerardmajella.ca)

### Conseillers

Éric Tessier 450 789-0947	Responsable de la voirie
Yvan Côté 450 789-2146	Substitut à la Régie d'incendie Pierreville / SFL
Louis St-Germain 450 789-0038	Responsable des loisirs
Jacques Mondou 450 789-5664	Régie incendie Pierreville / Saint-François-du-Lac
Jean Beaubien 450 789-0843	Régie incendie Pierreville / Saint-François-du-Lac Responsable de l'aqueduc
Claude Villiard 450 789-3143	Politique familiale et des aînés

### Employés municipaux

Direction générale : Anny Boisjoli  
Urbaniste : Pierre Auclair  
Voirie : Serge Lebrun

**Maison funéraire S. Jacques et Fils**  
450 743-5566

### Services aux citoyens

SPAD : 855 472-5700  
Bureau de poste : 450 789-2317  
Coop de santé Shooner/Jauvin : 450 568-3296  
COOP internet Pierre-de Saurel : 450 782-3306  
Transport adapté et collectif : 450 746-7827  
Presbytère : 450 789-2115



## Vie paroissiale

### Sincères remerciements

J'ai été profondément touché par les marques d'amour que vous m'avez faites à l'occasion de mes 45 ans de sacerdoce. Je vous en remercie sincèrement. Je sais que plusieurs se sont impliqués pour que cette célébration d'anniversaire soit belle et touchante, elle le fut. Merci à toutes les personnes qui ont rendu possible cette fête.

Je tiens à remercier la Municipalité de Saint-Gérard-Majella, son Conseil municipal et son Maire, M Georges-Henri Parenteau, sa directrice générale, Mme Anny Boisjoli pour leur disponibilité et services empressés. Saint-Gérard-Majella manifeste toujours un grand accueil pour la communauté chrétienne de Saint-Gérard-Majella et la paroisse Saint-Michel quand il s'agit de célébrations religieuses ou festives. Merci Saint-Gérard-Majella !

### BILAN FINANCIER DE LA PAROISSE SAINT-MICHEL REVENUS ET DÉPENSES POUR L'ANNÉE 2018

#### REVENUS

Célébrations (messes, sépultures et mariages)	36 569,00 \$
Contributions (bancs, aumône du Carême, d'œuvres et dons)	48 628,00 \$
Courants (luminaires, prions, feuillet paroissial et extraits)	9 736,00 \$
Autres (revenus d'intérêts, location, activité de financement, mise en terre d'urnes, divers)	22 983,00 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>117 916,00 \$</b>

#### DÉPENSES

Rémunération (salaires et avantages sociaux)	27 338,00 \$
Pastorale/liturgie (gratifications, luminaires, hosties, vin, prions et feuillet paroissial)	20 354,00 \$
Énergie (chauffage et électricité,)	48 663,00 \$
Frais de bureau (téléphone, fourniture de bureau)	4 674,00 \$
Assurances/contribution (assurances, évêché)	22 649,00 \$
Administration (frais de banque et autres frais)	83,00 \$
Entretien (ordinaire, déneigement et entretien terrain)	2 517,00 \$
Autres (frais de déplacement, ménagère, registre des entreprises, chancellerie, divers)	3 628,00 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>139 906,00 \$</b>

#### DÉFICIT POUR L'ANNÉE 2018

**(21 990,00) \$**

### Célébration de la confirmation à l'église de Yamaska

**Samedi 1<sup>er</sup> juin**, notre évêque, Monseigneur André Gazaille va venir confirmer près d'une quarantaine de jeunes de notre paroisse Saint-Michel (Saint-Gérard-Majella, Saint-David et Yamaska) et des jeunes venant de paroisses avoisinantes. Merci à Lise Daigneault, Jolyanne de Tonnancourt, Line Desrosiers, Martine Farly, Véronique Salvat et les bénévoles de soutien qui permettent aux jeunes de célébrer leur confirmation.

*Lionel Émard, ptre-curé.*

**MISSION: REDUCTION**

**Distribution de compost gratuit!**

**SAMEDI 18 MAI 2019**  
444, rang St-Antoine

Quantité permise : pour usage résidentiel seulement. Vous devrez apporter vos contenants, brouette ou remorque, selon la quantité désirée.

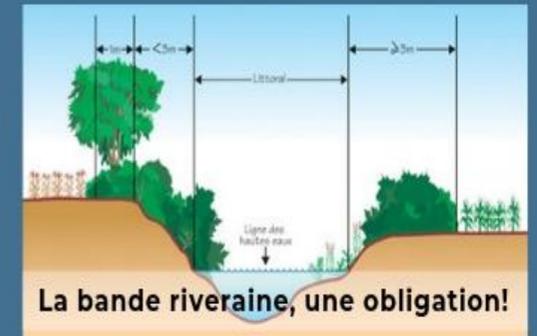
Qualité du compost : A, c'est-à-dire compost tout usage qu'on peut utiliser sur les terres agricoles et dans les jardins.

**L'an dernier, plusieurs se sont plaints de ne pas avoir eu accès au compost gratuit. Nous vous demandons de vous limiter à une quantité raisonnable pour votre jardin ou vos plates-bandes afin que tous puissent en bénéficier. Merci de votre collaboration !**



**CARACTÉRISATION DES BANDES RIVERAINES 2019 - PHASE 2**

Un projet visant à dresser le portrait de la qualité et du respect de la bande riveraine et à sensibiliser les riverains quant à son importance.



**La bande riveraine, une obligation!**

La MRC rappelle que le respect d'une bande riveraine minimale est une disposition prévue dans la Politique des rives, du littoral et des plaines inondables du gouvernement du Québec (MELCC), applicable via les règlements municipaux.



**Donnez, car ensemble on peut faire la différence!**  
**Mettons-y de la vie, nous et vous!**



FONDATION SANTÉ  
du Bas-Saint-François

**Mission :**

La Fondation Santé Bas-Saint-François a pour objectif de promouvoir l'accessibilité à des soins de santé de proximité ainsi que d'appuyer des projets en lien direct avec le bien-être, la prévention des maladies et la promotion de la santé pour la population du Bas-Saint-François et de ses environs.

**Vision :**

On sait plus que quiconque que la santé est quelque chose de précieux et que la générosité des gens fait une réelle différence dans la vie des patients, peu importe les soins qu'ils nécessitent.

C'est pourquoi les sommes recueillies par la Fondation sont si importantes, car ce sont elles qui permettent de faire une différence dans la qualité des soins offerts aux patients.

Vos dons permettent de multiplier les gestes qui rassurent, soignent, soutiennent et donnent espoir aux patients.

C'est toujours grâce à la générosité des gens que la Fondation pourra poursuivre son œuvre.

La Fondation Santé Bas-Saint-François consacre ses énergies de tout son cœur au service de la collectivité. Forte du précieux apport de donateurs, elle s'investit totalement pour garantir la qualité, l'intégrité et la rentabilité des services offerts aux patients et à la famille élargie de notre région.

Afin d'atteindre l'objectif ambitieux de la Fondation, nous vous demandons de vous joindre à la cause en tant que donateur pour contribuer au bien-être et à la santé de nos gens d'ici.

Pour votre grande générosité, la Fondation, les patients et les équipes médicales vous disent MERCI!

**Merci**  
de votre support

Prenez note que le bureau municipal sera fermé lors de la journée nationale des Patriotes le lundi 20 mai prochain.



Prenez note que le bureau municipal sera fermé lors de la journée de la Fête nationale du Québec le lundi 24 juin prochain.



**Une offre clés en main pour devenir propriétaire**

Rencontrez un conseiller dès aujourd'hui.  
desjardins.com/maison  
819 293-8570  
1 877 393-8570



Profitez d'un accompagnement à toutes les étapes de votre achat.



**JEAN-BERNARD ÉMOND**  
Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION  
71, rue De Ramezay, bureau 101  
Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1  
450 742-3781

jean-bernard.emond.riel@assnat.qc.ca



**Branches d'arbres**  
Nous recevons plusieurs plaintes depuis un certain temps que certaines branches nuisent à la visibilité des automobilistes. Il est de votre responsabilité de couper les branches d'arbres qui débordent sur l'emprise des chemins. Nous vous demandons donc de vérifier vos arbres et de les élaguer au besoin. Merci de votre collaboration.

# DRAG



Les membres du Conseil municipal et les membres du Comité des loisirs de Saint-Gérard-Majella désirent remercier **M. Denis Parenteau organisateur, M. Éric Piette président du groupe TSR et tous les bénévoles** pour la tenue de l'événement qui a amené près de 700 personnes pour la 1<sup>ère</sup> édition de Drag de motoneiges de la Municipalité de Saint-Gérard-Majella. La journée de drag s'est poursuivie avec un super-spectacle de Steve Desmarais qui fût bien apprécié de tous.

C'est donc avec enthousiasme que les membres du Conseil et le Comité des loisirs vous donnent rendez-vous pour la 2<sup>e</sup> édition en janvier 2020 !

## Bornes de recharge électriques

Les Municipalités se doteront de bornes de recharge rapide. Une somme jusqu'à concurrence de 15 000 \$ provenant du volet ruralité de l'enveloppe régionale sera remise à chacune des municipalités de la MRC Pierre-De Saurel sous forme de subvention afin de permettre aux municipalités d'acheter et de faire l'installation de bornes électriques sur son territoire afin de permettre aux propriétaires de véhicules électriques de recharger leur véhicule lors de leur passage dans la région. En ce qui concerne notre Municipalité, une borne sera mise en place au Centre de services municipaux au courant de l'été.



**Les cours de Zumba se poursuivent tout l'été au Centre de services municipaux. Par contre, ils seront déplacés au mercredi soir (19 h) à partir de la semaine prochaine.**

**Il est toujours possible de payer chaque cours à la fois au coût de 7 \$.**

**Invitez des amis, c'est bien plus agréable! Au plaisir de vous faire bouger!**

**Mélanie Parenteau**  
Instructrice certifiée



## Nous voilà de retour pour vos enfants !

**Le camp de jour sera offert du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00**  
**Tarif : 6.00 \$ par jour par enfant**

Bonjour chers parents,

Un autre été se dessine à l'horizon et qui dit été dit vacances. La Municipalité est heureuse de vous offrir à nouveau un programme de camp de jour d'une durée de 7 semaines qui saura égayer et dynamiser les vacances de vos enfants. Le camp de jour est offert aux enfants entre 5 et 12 ans. \* **Important** : votre enfant doit avoir complété sa maternelle de 5 ans pour être admissible au camp de jour.

Notre animatrice **Sarah-Maude Plante** possède plusieurs années d'expérience en animation de camp de jour. C'est une personne enthousiaste qui mettra tout en œuvre pour faire de cet été l'un des plus plaisants.

Une programmation détaillée des activités sera remise à votre enfant dès sa première journée. Nous espérons de tout cœur que le programme du camp de jour répondra à vos attentes ainsi qu'à celles de vos enfants.

Le formulaire vous sera envoyé par le biais de l'école et devra être **complété en entier avant** le début du camp de jour. Vous trouvez aussi les documents sur notre site Internet.

Vous pourrez nous retourner le formulaire directement au bureau municipal, par courriel à [direction@saintgerardmajella.ca](mailto:direction@saintgerardmajella.ca), par la poste ou par fax.

Pour toutes informations, communiquez avec le bureau municipal au (450) 789-5777.

**Le camp débute le mardi 25 juin et se termine le vendredi 9 août 2019**

**Au plaisir de vous voir!**